



Conseil de laboratoire

Compte rendu de la réunion du 11 février 2022

en Salle de réunion du Gemass – Site Pouchet
et sur Zoom

Présents en salle de réunion : Victor Coutolleau (VC), Michel Dubois (MD), Alexandra Frénod (AF), Georgie Milard (GMI)

Présents en visio : Nathalie Bulle (NB), Gianluca Manzo (GM)

Excusé·e·s : Beate Collet (BC), Dominique Guillo (DG), Sébastien Mosbah-Natanson (SMB)

14h05 : Début de la réunion

1. Vie institutionnelle du laboratoire

MD revient sur l'élection le 20 janvier 2022 à la gouvernance de SU de Pierre-Marie Chauvin qui assume désormais la double charge de Vice-Président Arts, Sciences, Culture et Société et Vice-Président du Conseil d'administration.

A Sorbonne Université, le doyen Alain Tallon est remplacé par Béatrice Perez. MD poursuivra sa mission campus Censier avec un portefeuille élargi de « Conseiller Opérations immobilières ». Côté CNRS Marie Gaille succède à François-Joseph Ruggiu à la direction de l'INSHS. On ne connaît pas encore le nom de l'interlocuteur/trice du Gemass qui remplacera Sandrine Lefranc en tant que Directeur/trice adjoint.e scientifique.

MD rappelle qu'une procédure de recrutement PU est en cours pour le département de sociologie. Le GEMASS contribue à la diffusion du profil de poste via son site internet et Twitter, la date limite de candidature étant fixée au 4 mars 2022.

2. Budget – état des dotations SU – CNRS

MD présente les dotations pour l'année 2022. Elles ont été reconduites très légèrement à la baisse côté CNRS et légèrement à la hausse côté SU.

Il décrit ensuite la répartition des dépenses du laboratoire sur l'année 2021. Tous les fonds ont été utilisés, les derniers 20% ayant servi à l'achat de matériel informatique pour équiper la salle des doctorants sur le site Pouchet du laboratoire. Dans le détail, il précise qu'un point reste à éclaircir : il semblerait que le CNRS refuse désormais de prendre en charge les frais

d'inscription aux associations professionnelles (AFS, AISLF, ASA, etc.), considérés comme des frais personnels.

MD souligne que les dotations annuelles représentent désormais une faible part des budgets à gérer compte tenu des financements obtenus sur les appels à projets auprès du CNRS, de l'ANR et récemment de la Commission Européenne. Le poste de gestion des budgets assumé par GMI prend donc de l'ampleur et pour ne pas lui compliquer la tâche, il est important de ne pas faire auprès d'elle des demandes de dépenses « du jour pour le lendemain », chaque demande générant toute une chaîne de procédures administratives coûteuses en temps.

3. Soutien à l'animation scientifique

MD fait état des trois demandes de soutien financier reçues depuis le début de l'année. Le Conseil de laboratoire accepte de soutenir les trois initiatives.

Pour les projets de publication, MD propose de mettre en place la règle selon laquelle la demande de soutien au laboratoire doit être systématiquement couplée à une demande à SU, via le FIR.

GM fait remarquer que les membres du labo en poste à SU devraient être informés des demandes déposées au FIR pour pouvoir éventuellement participer aux réunions des commissions d'attribution et y défendre les projets.

Le Conseil de laboratoire enregistre cette demande d'une meilleure coordination sur les projets déposés au FIR.

MD rappelle qu'une date a été arrêtée pour l'organisation de la journée Hommage à Didier Lapeyronnie. Elle se tiendra le 19 mai 2022. Le Gemass sera sans doute amené à contribuer au financement de cet événement.

4. Soutien aux Doctorants (livres, matériel)

MD rappelle que le Gemass soutient les doctorants autant que faire se peut et notamment à travers l'acquisition d'ouvrages académiques et sous réserve qu'ils ne soient pas déjà acquis par le laboratoire (vérification à faire avant toute demande dans le catalogue en ligne : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/119PA67u4Ri-cDY5yS76pYrlq0PvjANKclKPh7igktUs/edit#gid=0>)

Il a été constaté que les demandes d'acquisition sont très inégalement réparties entre les doctorant.e.s : certain.e.s font de nombreuses demandes d'achats, là où d'autres n'en font aucune. Pour limiter ces effets de concentration, MD propose de définir un plafond moyen d'acquisition par doctorant.e et par année. L'idée étant de limiter la consommation des un.e.s et d'encourager la consommation des autres.

VC pense que certain.e.s doctorant.e.s pourront être incité.e.s à passer commande si un nombre indicatif d'achats possibles d'ouvrages leur est communiqué.

GM rappelle l'existence des bibliothèques où il est possible de travailler et de consulter de nombreux ouvrages sans avoir à les acquérir.

Avant de se mettre d'accord sur des règles plus strictes, le Conseil de labo sera informé du plafond proposé calculé à partir des acquisitions réalisées au cours de l'année 2021.

En ce qui concerne l'achat de matériel, MD informe le Conseil de labo que certain.e.s doctorant.e.s ont mis en place un fichier partagé pour y faire remonter leurs besoins en termes de petits matériels informatiques. Le Gemass n'est pas en mesure de répondre à ces demandes qui engendrent un surcroît de travail conséquent au niveau du poste de gestion.

MD émet l'idée d'inviter ponctuellement les responsables de l'UFR à participer à une réunion du Conseil de laboratoire pour discuter et se coordonner sur les soutiens possibles à apporter. La proposition est validée.

VC fait état d'autres remontées de la part des doctorant.e.s :

- Jusqu'à récemment l'administration de Sorbonne Université avait pris un retard important dans le traitement des réinscriptions en thèse. Les choses ont l'air de se débloquer.
- En ce qui concerne les matériels informatiques, l'ED avait d'abord donné son accord pour les financer mais elle a suspendu son soutien en raison des trop nombreuses demandes.
- Etant donné les nombreuses soutenances récemment passées et à venir, se pose la question de la continuité du soutien financier aux docteurs associés.

Le Conseil de labo demande aux membres du Gemass de planifier autant que possible leurs demandes de soutien pour l'année 2022 et de les faire remonter à GMI, en mettant MD et BC en copie.

5. Chercheurs invités

MD explique qu'au dernier moment Carlos Ribeiro, collègue brésilien qui devait séjourner 6 mois au Gemass (de février à juillet 2022) a dû annuler sa venue. Cette annulation ouvre une réflexion sur le traitement que le laboratoire doit apporter aux demandes de mobilité internationale.

Le conseil de labo valide la proposition de MD que chaque demande d'accueil au Gemass venue d'un collègue étranger soit autant que possible couplée à une demande auprès de l'INSHS pour obtenir un soutien à la mobilité internationale.

Par ailleurs, le Gemass a accueilli en janvier-février Francesco Cerchiaro, FWO senior fellow au Centre for Sociological Research (CeSO) – KU Leuven, qui travaille notamment sur les couples mixtes et qui a collaboré avec BC lors de son séjour.

6. Communication et site web

AF informe le Conseil de labo qu'un contrat de maintenance a été mis en place avec le prestataire du site Volta Jazz visant à assurer les dépannages et les petits développements quand cela est nécessaire.

Pour répondre à la demande de certains membres du labo, il est proposé que dans le cadre de ce contrat une formation d'une heure soit dispensée par le prestataire sur les fonctionnalités du back office qui permettent un meilleur référencement et une meilleure circulation des infos (notamment en ce qui concerne les publications). En concertation avec les membres intéressés par cette formation, une date sera fixée d'ici à l'été.

7. 2023 : 10 ans du décès de R. Boudon

L'année 2023 marquera les 10 ans du décès de Raymond Boudon, fondateur du Gemas. MD propose d'engager une réflexion dès maintenant sur la possibilité d'organiser un évènement scientifique à l'occasion de cet anniversaire.

NB rappelle qu'elle prépare un handbook sur l'individualisme méthodologique qui sortira fin 2022. Elle réfléchit elle-même à l'organisation d'un évènement à l'occasion de la parution de l'ouvrage. Il pourrait être envisageable de coupler les évènements.

Le Conseil de labo décide de mettre en place un petit groupe de coordination chargé de faire des propositions à l'occasion de la prochaine Assemblée générale du Gemass qui se tiendra en juin prochain. Tous les intéressé.e.s sont invité.e.s à se manifester auprès de MD et BC.

8. Questions diverses

GM dresse un rapide bilan concernant le concours CNRS pour lequel il est en train d'examiner les 177 dossiers de candidatures qui se présentent. Il souligne que seulement deux anciens doctorants du Gemass présentent leur candidature. Il souhaiterait que les doctorant.e.s soient mieux informés et ce dès le début de leur thèse sur les attentes au concours CNRS. De manière à ce qu'ils et elles présentent dans leur dossier des éléments essentiels pour retenir l'attention.

MD souligne que cette question de l'intégration formation/recherche est récurrente.

VC dit que les « petits-déjeuners » des doctorants constituent l'occasion de discuter des exigences attendues pour l'après-thèse. La préparation au concours CNRS pourrait en devenir une thématique récurrente. Sachant qu'un vade-mecum est alimenté après chaque séance.

Il est suggéré de mettre le plus possible ce vade-mecum en circulation. Il pourrait être accessible dans l'Espace pro du site.

Plus d'autre question n'étant soulevée, MD donne rendez-vous à toutes et tous au mois de juin pour la prochaine Assemblée générale.

Fin de la réunion à 15h15.